

CANDIDATURE ET INSCRIPTIONS

MASTER 2

2026-2027

ETAPE 1

CANDIDATURE POUR LA 2EME ANNEE DE MASTER

Cette procédure ne concerne pas les étudiant.e.s qui valident leur Master 1 en 2025-2026 qui devront procéder directement à une réinscription via le site de l'UCA à compter du **29 juin 2026.**

Pour l'année 2026-2027, si vous êtes déjà titulaire d'un Master 1 ou d'une Maîtrise de Psychologie (ancien régime), les candidatures des étudiants en Master 2 s'effectuent obligatoirement par Internet.

Vous devez procéder, via **e-candidat**, à votre candidature pour le :

1)- Master 2 Parcours ACTIE (entre le 4 juin et le 10 juin 2026)

ET/OU

2)- Master 2 Parcours PSIFORI (entre le 4 juin et le 10 juin 2026)

sur le site de l'UCA (lien ci-dessous) :

<https://www.uca.fr/formation/candidature-et-inscription/candidature/candidater/>

Une fois les résultats définitifs communiqués (le 3 juillet 2026), si vous faites partie de la liste des admis, vous devez confirmer votre vœu sur e-candidat puis vous pourrez passer à l'étape 2.

ETAPE 2

CONTRIBUTION CVEC

Avant toute opération d'inscription, vous devez vous acquitter de votre contribution Vie Etudiante Et Campus (CVEC) sur le lien suivant :

<http://cvec.etudiant.gouv.fr/>

La contribution s'élève à 105 euros pour l'année universitaire 2026-2027.

C'est une démarche obligatoire pour s'inscrire dans l'enseignement supérieur sauf pour les étudiants stagiaires de la formation continue.

Une fois cette démarche effectuée, une attestation numérotée CVEC vous sera délivrée. Un numéro d'identification à 12 caractères vous sera attribué et vous permettra de procéder à l'inscription administrative sur le site de l'UCA.

ETAPE 3

INSCRIPTION ADMINISTRATIVE EN LIGNE

Avant de procéder à votre réinscription, vous devez vous munir de :

- **votre numéro e-candidat**
- **votre numéro étudiant (qui figure sur la carte étudiant)**
- **votre numéro de boursier s'il y a lieu (voir attribution de bourse)**

OUVERTURE DU SITE :

Du 29 juin jusqu'au 19 Juillet 2026

<http://www.uca.fr/formation/candidature-et-inscription/>

Vous devez obligatoirement payer en ligne à la fin de votre inscription.
Ceci vous permettra de payer en trois fois si vous le souhaitez.

Vous serez guidé(e) sur le programme d'inscription ; vous aurez à préciser notamment les points suivants :

- * mise à jour de votre état civil et de l'adresse / téléphone / adresse mail
- * choix des diplômes préparés
- * vous devez obligatoirement souscrire une assurance responsabilité civile, fournie par votre assurance à votre demande, couvrant l'année universitaire 2026/2027, **portant impérativement les mentions "scolaire, extrascolaire, stage"**

ETAPE 4

DEPOT DES PIÈCES JUSTIFICATIVES EN LIGNE

LA LISTE DES PIÈCES JUSTIFICATIVES SERA DISPONIBLE SUR CE LIEN :

<https://www.uca.fr/formation/candidature-et-inscription/inscription-administrative/etape-3/>

TRÈS IMPORTANT

Votre inscription deviendra définitive et votre carte étudiant sera éditée uniquement lorsque vous aurez déposé les pièces justificatives en **FORMAT NUMERIQUE** sur la plateforme de mise en ligne prévue à cet effet sur le site de l'UCA.

Les documents seront contrôlés par le service scolarité.

Vous devrez vous assurer régulièrement de l'avancement du traitement des données jusqu'à la validation de l'ensemble des pièces

(A : en attente, T : transmises, V : validées ou R : refusées).

Pièces à fournir obligatoirement selon votre situation :

- Attestation responsabilité civile, fournie par votre assurance à votre demande, couvrant l'année universitaire 2026/2027, **portant impérativement les mentions "scolaire, extrascolaire, stage"**
- Carte d'identité en cours de validité (l'état civil doit être parfaitement lisible)

Rappel :

Pour finaliser votre inscription en Master 2, vous devez suivre la totalité de la procédure de candidature :

- × eCandidat Master 2 (entre le 4 et le 10 juin 2026)
- × Inscription administrative (du 29 juin au 19 juillet 2026),

En dehors de cette procédure, aucune inscription ne sera possible pour l'année universitaire 2026-2027.

CALENDRIER 2026 -2027

REUNIONS DE RENTREE :

Les informations concernant la rentrée se feront par voie de transmission électronique.

Les informations pédagogiques nécessaires vous seront données et les modalités d'accès à votre emploi du temps vous seront expliquées.

Les informations administratives et/ou pédagogiques seront mises en ligne courant juillet 2025. Vous devez impérativement en prendre connaissance en consultant le site de l'UFR PSSSE :

<https://pssse.uca.fr/>

DEBUT DES COURS : début septembre 2026

Pour tous renseignements complémentaires :

Scolarité de l'UFR PSSSE
scola.pssse@uca.fr
34, avenue Carnot
63037 CLERMONT-FERRAND CEDEX
04.73.40.64.63 ou 64.65 ou 64.59 ou 61 42